

ture par la révolte contre le Dieu incarné et l'ordre surnaturel établi par la miséricorde divine.

En 1789, les philosophes se trouvent maîtres et entreprennent de refaire la société selon leurs principes. Au nom de la *liberté*, ils détruisent l'ancienne monarchie chrétienne, le plus populaire des gouvernements qui ait jamais existé sur la terre. Au nom de la *liberté*, ils abolissent les anciens *ordres* de l'Etat, le clergé qui avait fait la France, la noblesse si chevaleresque par son esprit et ses traditions. Au nom de la *liberté*, ils suppriment tous les *corps* publics, les plus populaires et les plus utiles comme ceux qui ne répondaient plus aux besoins de la société. Au nom de la *liberté*, ils dépouillent, exilent ou masssacrent tous les nobles, tous les *prêtres*, tous ceux qui sont *suspects* de ne pas aimer le bouleversement de la religion et des institutions publiques. Au nom de la *liberté*, ils proclament une *constitution civile des cultes*, hérétique et schismatique, que nul catholique ne peut accepter sans renier la foi de son baptême. Au nom de la *liberté*, ils établissent violemment un nouvel ordre social, fondé sur la *nature* et la *raison* seule, à l'exclusion de tout élément *surnaturel*. Ils proclament hautement, solennellement, la *liberté de toutes les religions*, excepté de la religion catholique, la *liberté de tous les cultes*, excepté du culte catholique, la *liberté de conscience*, excepté pour croire en Jésus-Christ et en son Eglise. Oui, ils veulent la *liberté*, c'est-à-dire la *révolte* contre l'Eternel et son Christ. Oui, ils établissent le *règne de la liberté*, c'est-à-dire la *révolution* ou l'état de révolte permanent et constitué *socialement* par une nouvelle organisation politique et civile, dont le principe, le milieu et la fin est le *rationalisme* ou le *naturalisme* ou l'*apostasie*. Aussi, c'est pour faire triompher la *liberté*,—ils le croient et le disent et, en leur sens, ont raison,—qu'ils emprisonnent, exilent ou égorgent tous ceux qui conservent quelque attachement pour le prêtre et l'autel, pour la religion et les institutions chrétiennes.

Napoléon Ier recueille l'héritage sanglant de la révolution et, par un gouvernement régulier et, dans le principe, très populaire, en fait entrer définitivement l'esprit et les principes dans la législation, l'administration et les institutions publiques. Il crée l'Université gouvernementale de France, qui devient presque aussitôt, contrairement aux intentions du fondateur, et est demeuré constamment depuis le *grand séminaire du rationalisme* ou du *naturalisme*, et un instrument d'effroyable perversion pour la France entière.

Louis XVIII et Charles X succèdent à Napoléon Ier ; mais loin de restaurer la monarchie chrétienne de saint Louis, ils ac-